CDVM
مجلس القيم المنقولة

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 30 avril 2015 une note d'information relative à l'émission par les Eaux Minérales d'Oulmès d'un emprunt obligataire. Cette opération a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 20 mai 2010, pour une durée de 5 ans.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

| Caractéristiques des titres | Obligations non cotées |
|---|---|
| Nombre d'obligations à Emettre | 3 000 obligations |
| Valeur Nominale | 100 000 DH |
| Prix d'émission | |
| Montant de l'émission | 300 000 000 DH |
| Maturité | 5 ans |
| Prime de Risque | 112 pbs |
| Taux d'intérêt nominal | **4.20% Taux fixe**<br>Le taux d'intérêt nominal est obtenu en ajoutant au taux souverain arrêté sur la base de la courbe secondaire des BDT, publiée par Bank Al Maghrib le 29 Avril 2015, une prime de risque de 112 pbs.<br><br>Le taux souverain étant celui des BDT de même nature (Amortissable sur 5 ans). |
| Négociabilité | de gré à gré (hors bourse) |
| Méthode d'allocation | Au prorata |
| Mode de Remboursement du capital | Amortissement annuel linéaire du principal |
| Période de souscription | du 8 au 15 Mai 2015 inclus |

Le montant total de l'opération ne devra pas excéder la somme de trois cents millions (300 000 000) de dirhams.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
  - Siège social des Eaux Minérales d'Oulmès : Zone Industrielle de Bouskoura- Casablanca ;
  - Points de collecte du réseau BMCI, organisme chargé du placement ;
- Disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/007/2015